



COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL

Extrait du procès-verbal du Conseil Général du 11 décembre 2019

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet

Le Conseil Général de Donneloye

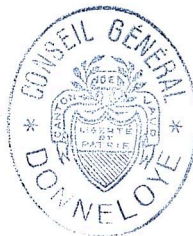
- vu le préavis municipal no 08/2019, présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

1. D'accepter le règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires

Le Président :

G. Gavillet

Gilbert Gavillet



La secrétaire :

M. Jaquier

Murielle Jaquier